



Mise en application de nouvelles normes européennes du domaine des télécommunications applicables au Grand-Duché de Luxembourg.

Considérant la loi modifiée du 4 juillet 2014 relative à la réorganisation de l'Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services et notamment l'article 3 ;

1. Sont considérées comme nouvelles normes nationales applicables au Grand-Duché de Luxembourg, les normes européennes figurant sur le Relevé ILNAS (Août 2019) ci-annexé qui comprend les normes européennes élaborées et adoptées par l'Institut européen des normes de télécommunications (ETSI).
2. Ce relevé est une mise à jour du catalogue des normes européennes qui complète et modifie les 53 volumes précédents publiés au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg - Mémorial A.
3. La disponibilité de ces normes pour les milieux intéressés est assurée par l'Organisme Luxembourgeois de Normalisation auprès de l'ILNAS et leur mise à disposition se fait sur demande.

Luxembourg, le 9 août 2019.

Pour le Directeur de l'ILNAS,
Jean-Philippe Humbert
Adjoint à la Direction

ILNAS - Organisme luxembourgeois de normalisation

Relevé des nouvelles normes applicables au Grand-Duché de Luxembourg (Août 2019)
Mise à jour du catalogue des normes européennes pour le domaine des télécommunications

Indicatif et Objectif de la norme	Édition
ILNAS-EN 300 328 V2.2.2 Wideband transmission systems ; Data transmission equipment operating in the 2,4 GHz band ; Harmonised Standard for access to radio spectrum	07/2019
ILNAS-EN 300 392-7 V3.5.1 Terrestrial Trunked Radio (TETRA) ; Voice plus Data (V+D) ; Part 7 : Security	07/2019
ILNAS-EN 302 890-1 V1.2.1 Intelligent Transport Systems (ITS) ; Facilities layer function ; Part 1 : Services Announcement (SA) specification	07/2019
ILNAS-EN 303 213-6-1 V3.1.1 Advanced Surface Movement Guidance and Control System (A-SMGCS) ; Part 6 : Harmonised Standard for access to radio spectrum for deployed surface movement radar sensors ; Sub-part 1 : X-band sensors using pulsed signals and transmitting power up to 100 kW	07/2019
ILNAS-EN 303 364-3 V1.1.1 Primary Surveillance Radar (PSR) ; Harmonised Standard for access to radio spectrum ; Part 3 : Air Traffic Control (ATC) PSR sensors operating in the frequency band 8 500 MHz to 10 000 MHz (X band)	07/2019

